



LIGUE OUEST
994/05/IA
Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

CHAMPIONNAT DE GOLF 2018 DE LA LIGUE OUEST

Golfs de

Val Quéven - 5 Allée de Kerruisseau, 56530 Quéven

et Ploemeur - Saint Jude - Kerham, 56270 Ploemeur

26 et 27 mai 2018

ANNEXE 1 : Plans d'accès

1. GÉNÉRALITÉS

Le championnat de golf 2018 de la ligue Ouest se déroulera les **samedi 26 et dimanche 27 mai 2018** sur les golfs de Val Quéven et de Ploemeur (56).

Cette rencontre est sélective pour le championnat national FCD 2019 avec un coefficient 2.

(Le règlement de la phase de ligue sélective pour le championnat est disponible sur le site de la ligue).

Cette note précise l'organisation de cette compétition ouverte à tous les licenciés de la FCD.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) Club organisateur :

ASA des Ecoles de Coëtquidan

Contact :

Didier LALANDE (mail : didier.lalande@intradef.gouv.fr - tél. : 07 87 03 49 49)

Daniel LIGOT (mail : daniel_ligot@orange.fr - tél. : 06 61 34 63 89)

Conseiller technique sportif :

Christian HAMEL (tél : 02 99 52 17 97 - mobile : 06 51 63 31 18 - mail : ctr.lo.fcd@free.fr)

b) Règlement général :

Cette rencontre se disputera en formule stableford conformément aux règles de jeu de la FFGolf.

Le classement sera établi au cumul des 2 tours.

c) **Règlement particulier de la compétition :**

Article 1

Pour prendre part à la compétition, les joueurs doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2017-2018 et de la licence FFGolf 2018 (certificat médical d'aptitude enregistré).

L'épreuve est ouverte à toutes et tous sans limite d'index.

Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il le souhaite (nombre maximum de participants à la compétition : 72).

Exceptionnellement, le pôle activités sport de ligue autorise les clubs à engager des participants pour une seule journée (samedi ou dimanche). Cependant ils ne seront pas pris en compte dans le classement du championnat individuel et par équipe.

Dans le souci de préserver une participation optimale des clubs, le conseiller technique pourra être amené à limiter le nombre d'équipes par club.

Article 2 - Déroulement de la compétition

La compétition aura lieu sur le parcours de 18 trous du golf de Val Quéven samedi et du golf de Ploemeur le dimanche.

Parcours de reconnaissance possible le vendredi 25 mai toute la journée à Ploemeur, l'après-midi après 14h30 à Val Quéven au tarif de 39€. Réservation **via le CTR**.

Article 3 - Formule de la compétition

L'épreuve se jouera en stableford sur 2 tours.

Hommes : 1^{ère} série (0 à 18), 2^e série (18,1 à 35,9), 3^e série (36 à NC).

Les départs se feront des boules blanches pour la première série, des jaunes pour les autres.

Dames : 1 seule série, départ des boules bleues.

Horaires de départ :

- **Samedi 26 mai** : en partie de 3 ou 4, entre 9h00 et 14h00. Il sera tenu compte de l'éloignement géographique des clubs ou de leur présence dès le vendredi pour l'établissement des horaires.
- **Dimanche 27 mai** : départ en shot-gun à 09h00, **rassemblement 08h30** devant le club house du golf de Ploemeur.

Article 4 - Classements

Classement individuel par séries en brut et en net.

Classement par équipes en brut + net au cumul des 3 cartes. Les index supérieurs à 30 seront ramenés à 30.

Article 5 - Composition des équipes

Équipes de 3 joueurs, joueuses ou mixtes, index 0 à 53,5.

Article 6 - Arbitrage

Sera assuré par le conseiller technique de la ligue Ouest.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) **Accueil :**

Samedi, à partir de 8h00 au golf de Val Quéven.

Dimanche, à 8h au golf de Ploemeur.

b) **Restauration :**

Samedi 26 mai 2018 :

Déjeuner : libre ou au golf (réservation à la charge des clubs) ;

Dîner : au restaurant L'Alhambra à Lorient (36€).

Dimanche 27 mai 2018 :

Déjeuner au restaurant du golf de Ploemeur (22€).

c) Hébergement :

Des chambres en nombre limité (30), pourront être réservées au Cercle Mixte de la Marine (Hôtel du Quai des Indes) - Rue de la Cale Ory, 56100 LORIENT - Téléphone : 02 97 12 08 00.

Possibilité de réserver pour la nuit de vendredi à samedi.

d) Récompenses :

La remise des récompenses aura lieu pendant le repas, à l'issue de la compétition.

e) Santé :

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé doit répondre aux conditions préconisées par :

- la réglementation de la fédération délégataire ;
- la réglementation de droit public ;
- l'autorité d'accueil ;
- le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, comme lors des compétitions de golf, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

a) Licences et documents :

Chaque joueur devra être en possession de ses licences FCD 2017-2018 et FFG 2018 pour la compétition (article 1).

b) Engagements :

Les engagements se feront exclusivement via l'espace SYGEMA de votre club avant le **samedi 19 mai 2018**.

c) Frais d'inscription :

Joueurs :

- 2 tours et repas : 105,00 € par joueur
- samedi 1 tour et dîner : 60,00€ (24,00 € sans le dîner)
- dimanche 1 tour et déjeuner : 45,00€

Accompagnateurs :

Dîner du samedi : 36,00€

Déjeuner du dimanche : 22,00€

La ligue soutient cette manifestation en accordant une aide de 30,00€ par joueur (15,00€ par tour).

Attention : L'inscription se faisant par SYGEMA, les clubs ne devront pas faire parvenir les chèques de participation à la ligue.

Une facture correspondant à l'ensemble des frais de participation sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

d) Financement :

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest, les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

e) Assurances :

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le registre de sorties des véhicules du club).

f) Bilan activités et compte-rendu :

A l'issue de la compétition, le CTS de la ligue, adresse aux différents destinataires, la fiche bilan activités. Le représentant de la ligue adresse un compte rendu succinct sur le déroulement de la compétition à Patrick BUSSARD (mail : bussard.patrick@wanadoo.fr).

g) Droit à l'image :

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre de Golf et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la charte du développement durable de la FCD l'objectif est de développer les « bonnes pratiques » d'où l'obligation de :

- Favoriser l'utilisation des transports collectifs et les modes de déplacement ou le covoiturage ;
- Lutter contre la pollution sonore et visuelle lors des manifestations ;
- Nettoyer et rendre propres les sites en organisant la collecte des déchets ;
- Promouvoir une gestion moderne et nouvelle des déchets produits.

Gérard HAUSE

Vice-président de la ligue Ouest de la FCD
Coordonnateur général des activités



Destinataires (par courriel) :

- Président de la ligue Ouest
- Membre du comité directeur LO
- Présidents des clubs LO/FCD
- Conseiller technique sportif golf de la ligue

ANNEXE 1

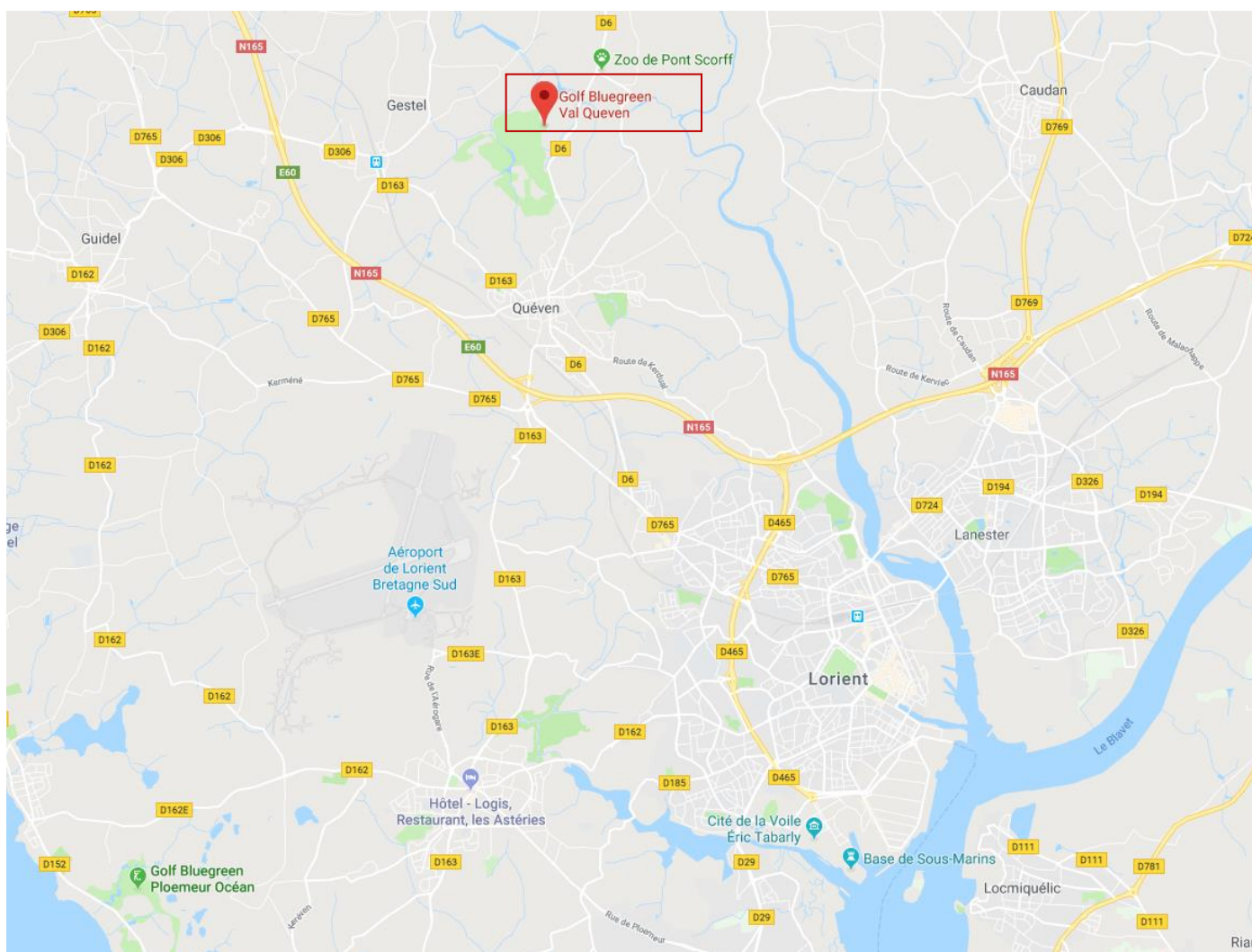
Plan d'accès

CHAMPIONNAT DE GOLF 2018 DE LA LIGUE OUEST

Samedi 26 mai

Val Quéven - 5 Allée de Kerruisseau

56530 Quéven - Tél : 02 97 05 19 17



Dimanche 27 mai

Ploemeur Saint Jude - Kerham

56270 Ploemeur - Tél : 02 97 32 81 82

